

Mis à jour 15-01-2021

Les bénéficiaires de la formation

Notre Organisme de Formation se consacre aux formations professionnelles.

Nous ne sommes pas un CFA : Centre de formation d'apprentis

Nous ne dispensons pas de VAE : Prestataire d'actions permettant de faire valider les acquis

Nous ne sommes pas un CBC : Centre de bilans de compétences

Effectif dans les sessions de formation :

Pour les formations interentreprises, le nombre de stagiaires est limité à 12 personnes

Pour les formations sur mesure, intra-entreprises : le nombre de stagiaires est ajusté à la demande du client

Les bénéficiaires de la formation :

Les stagiaires sont donc des salariés /fonctionnaires pour lesquels la formation est organisée par leur structure ou des particuliers qui mobilisent le cas échéant leur Congé Individuel de Formation (CIF).

Nous décrivons précisément les bénéficiaires de la formation avec dans nos **fiches** :

- ✓ le public concerné,
- ✓ les prérequis

Concernant les formations sur-mesure, ce point est identifié avec le client.

Situation de handicap :

Nous étudions les adaptations de prestation et modalités de déroulement des formations

Toute personne s'estimant concernée est invitée à nous contacter

Par téléphone au 04 26 83 31 91

Via courriel : info@jurisk-rh.com